



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 Août 2024

Tous les membres présents sauf Corinne ZORZIT qui donne procuration à Martine SIMON-VERMOT.

Secrétaire de séance : FALLOT Jonathan

APPROBATION COMPTE-RENDU

Approbation du compte rendu de la séance du 17 juin 2024.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION SERVITUDE ENEDIS

M. Le Maire rappelle que suite à l'implantation d'une ligne électrique souterraine sur les parcelles sis à LES COMBES section AB n°154 et 34. Il y a lieu de prendre une délibération, conformément à la convention sous seing privé, autorisant Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude sur ces parcelles et tout document y afférent. Le conseil accepte à l'unanimité.

DELIBERATION LOCATION APPARTEMENT L'OREE DU BOIS

Le conseil examine la demande de location pour l'appartement 3bis l'Orée du bois, de Monsieur Julien ROLOT. Après délibération le conseil accepte à l'unanimité de lui louer l'appartement.

RECENSEMENT POPULATION

Le Maire informe le conseil que la commune est concernée par le recensement de la population pour l'année 2025.

TERRAIN A BATIR

Un point est fait sur les parcelles disponibles au lotissement L'orée du bois. Sont encore disponibles les parcelles individuelles 3 et 4 et les parcelles jumelées 1et 2. Ces dernières sont attribuées à Haut Doubs Créer Bâtir.

SYNDICAT DES EAUX

Suite aux travaux effectués pour le raccordement de la commune au Syndicat des Eaux de la haute Loue, nous vous informons que celui-ci sera effectif à partir du 1^{er} janvier 2025.

FPIC

La création du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est un dispositif mis en place en 2012 et visant à réduire les disparités de ressources entre collectivités territoriales au regard des charges auxquelles elles doivent faire face.

Pour l'année 2024, 596 558 € ont été répartis de la façon suivante :
Part CCVM 376 785 €
Part communes membres 219 773 € dont la part communale des Combes 6 284 €

COURRIERS

M. Le Maire donne lecture du courrier de Mme SIRON qui demande le passage de parcelles en zone constructible. Ce courrier est ajouté dans le registre de concertation du PLUih et sera étudié lors de l'affectation des zones d'urbanisme.

M. Le Maire donne lecture des courriers du souvenirs français et des anciens combattants qui remercient la commune pour la subvention versée.

ARRET CUIVRE ET DSL

La commune de Les Combes est équipée en fibre optique depuis 6 ans grâce au réseau DIOPTIC appartenant au syndicat mixte. Dans la commune, les 4/5 des administrés sont déjà passés à la fibre. Avec le cuivre et la fibre coexistent aujourd'hui deux réseaux de télécommunications par câbles, rendant les mêmes types de services. Le réseau de cuivre est en fin de vie et trois fois plus consommateur d'énergie que la fibre. C'est pourquoi son propriétaire, Orange, a décidé de son démantèlement complet d'ici 2026, dans le cadre d'un grand plan encadré par l'Etat et l'ARCEP, l'autorité « gendarme » du secteur des télécommunications.

Si vos moyens de communications actuels dépendent du réseau cuivre merci de vous faire connaître rapidement et impérativement en Mairie !!!

Une réunion publique aura lieu en Mairie le Mercredi 23 octobre à 14h.

CIVISME

Nous rappelons, une fois de plus, aux propriétaires de chiens que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs et les espaces verts par mesure d'hygiène publique. Il en est de même pour les animaux en divagation.

BOITES AUX LETTRES

Merci de mettre vos boîtes aux lettres en limite de propriété avec vos noms bien lisibles et en bon état.

MONUMENTS AUX MORTS

La commission bâtiments se réunira prochainement afin de faire un état des lieux des deux monuments aux morts pour connaître les travaux de restauration éventuels à entreprendre.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé en raison de formation les
16 et 17 septembre, 3 et 4 octobre, 14,15,17,18 octobre
Merci de votre compréhension.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 08 OCTOBRE 2024 à 20H00



Le club des doigts de fées en partenariat avec l'association « O fil des prémas » reprend ses activités le Lundi 9 septembre de 14h00 à 16h30 à la salle Sainte Thérèse.

Si vous êtes intéressés, nous serons heureuses de vous rencontrer.

Le comité



GYM - Les Combes - reprise des cours à partir de lundi 9 septembre à 20h mardi 17 septembre à 18h

Groupe du lundi - le 9 septembre à 20h – Salle socio culturelle
Les cours seront assurés par 2 professeurs (Arnaud & Bertrand)
en alternance une semaine sur deux.

Groupe du mardi - le 17 septembre à 18h – Salle socio culturelle, gym douce.

Pour toute personne qui souhaite nous rejoindre, avec grand plaisir
une séance d'essai est possible avant nouvel inscription.

CHORALE DES ENFANTS

Reprise des répétitions : mercredi 4 septembre
à 15h (salle socioculturelle).

Sous forme **d'ateliers d'expression vocale et scénique** pour les enfants de 6 à 18 ans.

A noter : Concert le 30 novembre au théâtre de Morteau (au profit de l'association *Pour Louis mille "foie" Merci*).

Inscription préalable obligatoire :

marieebonnet@gmail.com ou 06 32 35 66 13





SOIRÉE « MERCI VILLAGEOIS »

Le Comité des Fêtes remercie sincèrement tous les bénévoles qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de la 46^{ème} Fête Villageoise cette année.

Nous vous invitons à venir partager un moment de convivialité
le vendredi 20 septembre à partir de 19h30
au stade de Foot « Claude Pichot »

Afin d'organiser au mieux cette soirée, merci de bien vouloir vous inscrire avant **le 16 septembre** par mail à cdflescombes@gmail.com ou par téléphone ou SMS au 06.80.98.18.41.

Le Comité des Fêtes